

## QUELLES PILES ET BATTERIES SONT ACCEPTÉES ?

### TOUTES LES PILES ET BATTERIES SONT ACCEPTÉES

(Piles alcalines, salines, piles bouton, lithium, batteries li-ion, NiMH, NiCd, Plomb sans acide)



Piles bâtons



Piles boutons



Toute batterie d'appareils électriques



Toute batterie d'appareils portatifs



Toute batterie au plomb gélifié (ex : systèmes d'ouverture de portail, batteries de tondeuses, mini-voitures électriques d'enfant...)



Batteries de clôtures électriques

### FILIÈRE MOBILITÉ



Les batteries de mobilité (vélo à assistance électrique, trottinettes, etc.) sont à rapporter chez les revendeurs (points de collecte géolocalisés sur [corepile.fr](http://corepile.fr)).

### DÉCHETS NON ACCEPTÉS DANS LES CONTENEURS COREPILE



**Batteries au plomb et à l'acide**  
(batterie de voiture ou de moto)



**Piles et batteries industrielles**



**Ampoules**  
(à déposer dans les conteneurs dédiés)



**Chargeur pour piles rechargeables ou chargeur de batterie** (à mettre avec les appareils électriques)



**Onduleurs**  
(nous prenons uniquement la batterie)



**Déchets ménagers, déchets métalliques** (sacs plastiques, etc.)